

APPEL A CANDIDATURE POUR LE TERRITOIRE DU 7^e ARRONDISSEMENT DE LYON

Dans le cadre de son projet de proximité, la Ville de Lyon a souhaité instaurer un dispositif, le SAVA (Subventions A la Vie Associative en arrondissement), pour soutenir l'animation du territoire de chaque arrondissement. Ce dispositif vise ainsi à financer des projets d'animation locale proximité sous la forme d'une subvention de la Ville de Lyon.

A cet effet, la mairie du 7^e arrondissement informe les associations de son territoire du lancement de l'appel à candidatures portant sur les précarités alimentaires et hygiéniques.

Précarités alimentaire et hygiénique : soutenir et accompagner les habitants, proposer des solutions

Cet appel à candidature cherche à soutenir des projets et actions ayant un impact direct dans la lutte contre la précarité alimentaire et hygiénique dans le 7^e arrondissement.

En effet, à Lyon 7 en 2021, le taux de pauvreté était de 16% alors qu'en France, il était de 14,9%. Une situation économique qui impacte tant le bien manger que l'accès à des produits d'hygiène et qui renforce l'exclusion sociale. Près de 10% des Français sont ainsi contraints de renoncer par manque d'argent à l'achat de produits d'hygiène de première nécessité¹.

Ce présent appel à candidature a un double objectif :

- soutenir des dispositifs qui visent à lutter contre la précarité alimentaire au niveau du territoire du 7^e arrondissement et à proposer des actions permettant de sensibiliser sur la précarité alimentaire et d'améliorer l'accès des personnes en situation de précarité à une alimentation de bonne qualité nutritionnelle et durable.
- soutenir des dispositifs qui visent à lutter contre la précarité hygiénique à l'échelle du territoire du 7^e arrondissement et à proposer des actions permettant d'améliorer l'accès à des produits d'hygiène de première nécessité, de sensibilisation et d'estime de soi.

Exemples d'actions pouvant être subventionnées : actions de récupération / distribution d'invidus alimentaire, jardins partagés, atelier de cuisine, sensibilisation diététique, collecte et distribution de produits d'hygiène et toilettes

L'action devra répondre aux orientations suivantes :

Orientations générales d'attribution communes à l'ensemble des arrondissements :

- Actions participant au dynamisme du territoire ou à l'animation de l'espace public
- Menées dans l'année suivant l'attribution de la subvention
- Actions responsables environnementalement et socialement
- Actions respectant la laïcité
- Actions en faveur de l'inclusion des publics éloignés
- Budget demandé minimum de 500 euros, maximum 2000 euros et 80% du montant total

Orientations spécifiques :

- Action ciblée sur tout ou partie du territoire du 7^e arrondissement
- Respect de la thématique de l'appel à candidature
- Réponse aux objectifs
- Une action réalisée dans l'année N ou N+1

Les associations souhaitant candidater à cet appel à candidatures doivent remplir le formulaire téléchargeable sur <https://mairie7.lyon.fr/culture-et-associations/subventions-la-vie-associative-en-arrondissement> et l'envoyer à l'adresse suivante jusqu'au 12 juillet 2024 à : subvention.mairie7@mairie-lyon.fr

¹ [Baromètre hygiène et précarité hygiénique en France - IFOP](#)